

SUBSIDES SCOLAIRES

28, place Guillaume II
L-1648 Luxembourg
Tél.: 4796-2728



DEMANDE DE SUBSIDE D'ÉTUDES - ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

(à remplir par l'élève / l'étudiant)

Indications sur ma personne

Numéro national de la Sécurité sociale _ _ _ _ / _ _ / _ _ / _ _ _ _ / _ _ (indiquez le numéro exact)

Nom Prénom

Rue No.

L- _ _ _ _ Tél.

Indications sur mon curriculum scolaire :

classe / année / semestre établissement

année scolaire 2023 - 2024

année scolaire 2022 - 2023

année scolaire 2021 - 2022

Composition du ménage :

personne de référence conjoint

Noms et prénoms

adresse(s)

L- _ _ _ _ L- _ _ _ _

Autres enfants faisant partie du ménage :

Noms et prénoms Date de naissance Ecole

..... _ _ _ _ / _ _ / _ _ Etudes terminées

..... _ _ _ _ / _ _ / _ _ Etudes terminées

..... _ _ _ _ / _ _ / _ _ Etudes terminées

Prière d'indiquer correctement votre numéro de compte :

IBAN LU

Partie réservée à l'Administration Communale

Coefficient école

PR/C

Enfants

Famille apparentée

Points

Pièces requises à joindre à la demande

- 1 un certificat d'inscription de l'établissement scolaire pour l'année 2023 - 2024,
- 2 les résultats de l'année scolaire 2022 - 2023 (copie des bulletins pour les élèves de l'enseignement secondaire ; copie des résultats du/des dernier(s) examen(s) ou copie des certificats de participation aux cours pour les étudiants de l'enseignement postsecondaire),
- 3 un/des certificat(s) concernant le revenu imposable ajusté du ménage ayant l'enfant à charge, établi(s) par l'Administration des contributions pour l'année de référence 2022,
- 4 un/des certificat(s) concernant le(s) salaire(s) et pension(s) pour toute l'année de référence 2022 du ménage ayant l'enfant à charge, établi(s) respectivement par le(s) employeur(s) ou caisse(s) de pension ; ces certificats doivent mentionner : les salaires/pensions bruts, les retenues pour les cotisations sociales, les retenues pour les impôts sur les salaires/pensions et les salaires/pensions nets. Si l'un des époux/partenaires touche une pension et l'autre exerce une activité salariée, il y a lieu de mentionner la date du début de la pension dans la case ci-après
- 5 un certificat de composition du ménage, établi par l'Administration communale de résidence — sont concernés **uniquement** les ménages du personnel communal qui résident à l'étranger.

Le requérant, respectivement son représentant légal, reconnaît par sa signature avoir reçu de la part du Service Jeunesse et intervention sociale une notice d'information en relation avec le traitement de ses données à caractère personnel.

Luxembourg, le Signature du requérant :

Signature du représentant légal en cas de minorité du requérant :

Les demandes accompagnées des pièces justificatives doivent être remises à la

**Ville de Luxembourg
Subsides scolaires
28, place Guillaume II
L-1648 Luxembourg**

les après-midi de 13.00 à 17.00 heures jusqu'au 31 octobre 2023 au plus tard.

Si la demande est incomplète ou non-accompagnée des pièces justificatives, elle pourra ne pas être prise en considération.